



Rapport annuel 2023-2024

Habitations Logis-vie

Juin 2024

<https://www.logisvie.com>

info@logisvie.com

Table des matières

Mot du président.....	3
Profil Habitations Logis-vie.....	5
Revue de l'année.....	7
Une année productive.....	7
Financement.....	7
Aide financière du programme ICRL-3.....	7
Suite de la Campagne de financement <i>Les Émissaires de Logis-vie</i>	8
Collecte de fonds « La Grande Collecte Logis-vie ».....	8
Collecte de fonds sur la voie publique.....	8
Préparation de l'arrivée des futurs locataires.....	9
Avancement des travaux du comité sur la planification et la sélection des locataires.....	9
Aide financière du fonds de développement social de la Ville de Trois-Rivières.....	9
Vers l'engagement définitif de la Société d'habitation du Québec.....	9
Vie associative.....	9
Nos donateurs (personnes morales).....	11
Les Grands Philanthropes.....	11
Les Bâtitseurs.....	11
Les Grands Donateurs.....	12
Résultats financiers.....	13
Perspectives et risques d'affaires.....	14
Gouvernance.....	15
Conseil d'administration.....	15
Description du membership.....	16
Membres du conseil d'administration.....	17
Annexe 1 - Rapport financier annuel.....	19

Mot du président



Logis-vie porte depuis 2019 le projet de permettre à de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle de réaliser leur rêve de vivre en appartement. Le 27 mai 2024 soulignera les cinq ans d'existence de Logis-vie comme OSBL.

Cette période a été marquée par une pandémie et une période d'inflation sans précédent au cours des quarante dernières années, ce qui n'a pas été sans impact sur le développement de notre projet.

Malgré les incertitudes et les défis imprévus relatifs à ces événements, nous avons toujours senti l'appui des différents partenaires et de la communauté trifluvienne.

L'année 2023-2024 a vu plusieurs avancées significatives sur le chemin qui mène au financement de notre projet, à l'obtention de l'engagement définitif de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et à la préparation de l'arrivée des futurs locataires.

En juillet 2023, nous recevions une nouvelle très attendue, notre projet était retenu pour un financement majeur dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, un programme fédéral, géré au Québec par la SHQ. Nous avons aussi tenu la deuxième édition de la Grande Collecte Logis-vie le 10 juin et une collecte sur la voie publique le 9 septembre. Deux événements où la population trifluvienne s'est montrée généreuse.

L'obtention du financement fédéral a été le signal lançant la préparation de notre dossier en vue de l'engagement définitif de la SHQ, incluant entre autres éléments l'élaboration des plans pour soumission et la signature d'une entente avec le promoteur Odacité pour la réalisation d'un projet clé en main.

Nous avons eu de nombreux échanges tant avec les représentants de la SHQ qu'avec les représentants d'Odacité et les professionnels au dossier, afin de compléter en mars 2024 le dépôt de tous les documents nécessaires à l'obtention de l'engagement définitif de la SHQ.

Parallèlement à nos efforts visant la construction d'un immeuble à logements, nous avons poursuivi nos travaux pour définir notre offre de services en soutien à la vie en appartement, développer le processus de sélection des futurs locataires et les outils associés, et préparer l'embauche du personnel requis. L'année 2023-2024 a vu notre comité traitant de ces aspects accentuer ses travaux afin que tous les documents nécessaires à la sélection des locataires et à l'embauche du personnel soient prêts.

L'année 2024-2025 sera l'année où de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle réaliseront leur rêve de vivre en appartement.

Accéder à un appartement, avec soutien, c'est plus qu'un rêve pour ces jeunes adultes, vivant avec un handicap, c'est le pas ultime de l'acquisition d'une autonomie qu'ils désirent obtenir. Une intégration dans leur communauté qui se fera de façon harmonieuse et sécuritaire dans un milieu à dimension humaine.

Bonne lecture !



Guy Caron

Profil Habitations Logis-vie

Vision, mission, valeurs

Pour réaliser le projet de développer un milieu offrant des appartements avec un soutien adapté, Habitations Logis-vie s'est donné une vision, une mission et des valeurs afin de bien orienter les efforts requis par un tel projet.

Vision

Les personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle ont accès à un milieu de vie structuré et sécuritaire qui leur permet de s'épanouir et de s'intégrer dans la collectivité selon leur potentiel.

Mission

Proposer une solution résidentielle qui convient à des personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI en leur offrant des logements de qualité et du soutien adapté à un prix abordable et ainsi favoriser leur développement, leur autonomie et leur intégration dans le milieu.

Valeurs

- *Réalisation de soi*

Contribuer à l'accomplissement de soi des personnes vivant avec une DI.

- *Engagement*

Fournir tous les efforts nécessaires à la réalisation du projet.

- *Équité*

Offrir une juste répartition des ressources et l'accessibilité aux services.

- *Transparence*

Assurer un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux.

- *Ouverture*

Prendre en considération la vision des autres et construire sur ce qui nous rassemble.

Les objectifs

Nous voulons sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières:

- Promouvoir, élaborer, acquérir, réaliser et exploiter des immeubles dans le but d'offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Développer et offrir des services pour soutenir les activités de la vie quotidienne et domestique en logement, contribuant au développement des habiletés sociales et de l'autonomie et offrant des moyens de contrer la solitude et l'ennui;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

Revue de l'année

Une année productive

Au terme de l'année 2022-2023 nous avons ciblé les grandes étapes de l'année 2023-2024 comme étant :

- le financement du projet,
- l'obtention de l'engagement définitif,
- la mise en chantier du bâtiment;
- la sélection des locataires,
- l'embauche du personnel,
- la mise en place d'une offre de services et d'un code de vie.

Les efforts n'ont pas manqué et nous avons réussi à compléter le financement de notre projet immobilier réalisant ainsi notre premier objectif. Cependant nous n'avons pas pu atteindre notre second objectif pour lequel nous avons complété début mars 2024 le dépôt de notre dossier pour l'obtention de l'engagement définitif.

Nos objectifs concernant la mise en chantier, la sélection de locataires et l'embauche du personnel sont donc reportés à l'année 2024-2025, ces deux derniers étant tributaires de la mise en chantier. Par ailleurs nous avons pratiquement complété les préparatifs concernant la sélection des locataires et l'embauche du personnel.

Nous avons aussi fait des progrès importants en ce qui concerne la mise en place d'une offre de service et d'un code de vie qui en sont à une étape de révision avant adoption.

Financement

Aide financière du programme ICRL-3

Après avoir déposé une demande d'aide financière, en mars 2023, auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre du programme « Initiative pour la création rapide de logements », nous recevons une réponse positive le 14 juillet, provenant de la SHQ, car dans l'intervalle une entente sur la gestion du programme est intervenue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Ces sommes permettront la viabilité financière du projet de construction.

Suite de la Campagne de financement *Les Émissaires de Logis-vie*

En 2020 nous avons instauré la campagne de financement Les Émissaires de Logis-vie, une campagne s'étalant sur trois ans auprès de gens sensibles à la situation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Cette campagne fut un grand succès amassant plus de 150 000\$ sur trois ans. Depuis la fin de la campagne, sans sollicitation, plusieurs donateurs se sont manifestés et ont renouvelé leur soutien au projet de Logis-vie. Ainsi au cours de l'année, 57 dons spontanés ont permis d'amasser 31 779\$.

Collecte de fonds « La Grande Collecte Logis-vie »

Le 10 juin 2023, Logis-vie réalisait avec la collaboration de 10 commerces de Trois-Rivières la seconde édition de sa collecte de fonds dans des épiceries et des magasins grandes surfaces.

Cette activité, la Grande Collecte Logis-vie, a nécessité l'implication de 33 bénévoles qui ont permis de recueillir plus de 8 300\$. Cette activité offre beaucoup de visibilité auprès de la population de Trois-Rivières.

Un GRAND MERCI aux propriétaires et au personnel des commerces qui nous ont accueillis:

IGA Extra des Cheneaux	Métro Plus Masson Trois-Rivières
IGA Extra Jean XXIII	Métro Plus des Forges
IGA St-Marguerite	Métro Plus Fournier Cap-de-la-Madeleine
Maxi Trois-Rivières des Forges	Supercentre Walmart Bd. des Récollets
Maxi Cap-de-la-Madeleine	Walmart rue Barkoff

Collecte de fonds sur la voie publique

La collecte de fonds sur la voie publique dans la Ville de Trois-Rivières est régie par une politique, adoptée en conseil, qui détermine les lieux et le nombre de collectes permises annuellement ainsi que les mécanismes de sélection des organismes autorisés à procéder à une collecte. Une des conditions pour déposer une demande est d'être reconnu comme organisme communautaire par la Ville de Trois-Rivières.

Ainsi nous avons tenu une collecte le samedi 9 septembre et cette année nous partageons les intersections avec un autre organisme. Nous avons donc réalisé la collecte sur 3 intersections plutôt que 6. Cette collecte nous a permis d'amasser 11 873.53\$. Cette activité permet aussi une grande visibilité de Logis-vie auprès de la population de Trois-Rivières. Nous estimons que c'est près de 5 000 dons qui ont été recueillis au cours de cette journée.

Préparation de l'arrivée des futurs locataires

Avancement des travaux du comité sur la planification et la sélection des locataires

Ce comité a réalisé un travail colossal au cours de 2023-2024. Composé de quatre membres de Logis-vie, mesdames Hélène Bouchard, Marie Corriveau, Françoise Faille et Nathalie Nociti, le comité s'est réuni à 17 reprises au cours de la dernière année. Ces travaux ont permis de livrer tous les documents nécessaires à l'évaluation de l'admissibilité et à la sélection des futurs locataires. Ils ont permis de définir l'offre de services de Logis-vie en regard du soutien à la vie en appartement ainsi que le code de vie. Le comité a aussi préparé les documents pour les appels de candidatures et les descriptions d'emplois nécessaires au fonctionnement de Logis-vie. Les travaux ont aussi permis de préciser la collaboration du CIUSSS-MCQ au processus de sélection des locataires.

Aide financière du fonds de développement social de la Ville de Trois-Rivières

Logis-vie a déposé une demande d'aide financière au fonds de développement social de la Ville de Trois-Rivières à la fin de mars 2023. Le projet de Logis-vie a été retenu et un montant de 20 000\$ nous a été attribué pour nous permettre d'embaucher du personnel avant l'arrivée des locataires et mieux planifier la transition vers la vie en appartement.

Vers l'engagement définitif de la Société d'habitation du Québec

La dernière année nous a permis d'avancer autant les aspects techniques, légaux et financiers du projet. Nous avons obtenu confirmation de financements suffisants pour procéder à la préparation de notre dossier en vue d'obtenir l'engagement définitif de la SHQ. Des efforts importants ont été faits pour la préparation des plans pour soumission, l'estimation des coûts, et l'identification d'économies potentielles. Ces efforts ont permis de conclure une entente avec le promoteur Odacité en vue d'une réalisation selon un mode clé en main. Plusieurs partenaires ont contribué à la production des documents requis, et ceux-ci ont fait l'objet d'échanges avec la SHQ tout au long de leur préparation.

Début mars 2024, nous avons donc déposé à la SHQ les derniers documents requis pour constituer un dossier complet en vue de l'engagement définitif de la SHQ. Cet engagement est la dernière étape à franchir avant le début de la phase de construction de notre immeuble. Nous anticipons donc le début des travaux en 2024.

Vie associative

Au cours de la dernière année Logis-vie est devenu membre de la Fédération régionale des OSBL d'habitation pour la Mauricie et le Centre -du-Québec (FROHMCQ) et participé à l'assemblée

générale annuelle le 13 juin 2023. La **FROHMCQ** regroupe et représente les organismes sans but lucratif d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Elle fait la promotion de ce modèle d'habitation et offre des services pour aider à leur développement.

Logis-vie a aussi participé à trois rencontres de la *Table de concertation des organismes de logements supervisés DI/TSA/DP de la Mauricie* menée par le regroupement des organismes en DI/TSA de la Mauricie (RODISTA). Représentant une douzaine d'organisations de la région, la mission de RODISTA est de veiller à la pleine reconnaissance et à l'application des droits des personnes atteintes de DI-TSA et de leurs familles en promouvant leurs droits ainsi que des actions favorisant l'exercice complet de leurs droits.

Nos donateurs (personnes morales)

Habitations Logis-vie a reçu le support de plusieurs organismes et institutions rendant possibles les fins poursuivies par Logis-vie.

Les Grands Philanthropes



Ville de Trois Rivières



Caisses Desjardins de la Ville de Trois-Rivières



Fondation Mirella et Lino Saputo

Les Bâisseurs



Intact Assurances

Les Grands Donateurs



PMA Assurances



L'Unique Assurances générales



Société St-Vincent de Paul de Trois-Rivières

Résultats financiers

Habitations Logis-Vie

BILAN 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	476 180 \$	395 597 \$
Subvention à recevoir	<u>52 732 \$</u>	<u>52 732 \$</u>
	<u>528 912 \$</u>	<u>448 329 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Marge de crédit (Note 4)	52 732 \$	- \$
Fournisseurs	-	50 720 \$
Avances des administrateurs (Note 5)	<u>530 \$</u>	<u>530 \$</u>
	<u>53 262 \$</u>	<u>51 250 \$</u>
Actif net	<u>475 650 \$</u>	<u>397 079 \$</u>
Total	<u>528 912 \$</u>	<u>448 329 \$</u>
		
_____ Guy Caron (Président)	_____ Richard Wilson (Trésorier)	

Perspectives et risques d'affaires

Au cours de la dernière année le projet de Logis-vie a progressé de façon à ce que nous croyons fermement au démarrage du chantier avant l'automne 2024. Les projets ne progressent pas toujours au rythme que nous souhaitons et la multitude des enjeux et des partenaires tendent à ralentir leur réalisation qui se conjugue au temps long ! Malgré un retard de 6 mois nous voyons poindre les résultats concrets des efforts investis depuis 5 ans.

Au moment où l'année 2023-2024 se termine, l'engagement définitif n'est pas encore obtenu, ce qui met de la pression sur le contrôle des coûts. Néanmoins la volonté de toutes les parties prenantes de voir le projet se réaliser et leurs engagements respectifs renouvelés demeurent le meilleur gage du démarrage du chantier avant le début de l'automne.

L'année 2024-2025 sera une année de transition pour Logis-vie. Jusqu'à maintenant nos activités ont concerné la définition et planification de notre projet résidentiel, et le démarchage pour assurer le financement et l'implication de partenaires pour la réalisation de celui-ci. Les développements suivants occuperont l'essentiel des ressources de Logis-vie au cours de l'année 2024-2025 :

- la mise en chantier de notre immeuble et le suivi de la construction;
- la sélection des locataires avec l'embauche de personnel et le démarrage des activités de soutien à la vie en appartement;
- l'intégration d'une proportion importante de nouveaux membres et l'adaptation de la gouvernance à la gestion des opérations de soutien et de l'exploitation immobilière.

Les nouveaux défis seront nombreux mais la formidable équipe de Logis-vie saura y faire face avec confiance.



Gouvernance

Conseil d'administration

Au plan administratif nous avons mis en place une politique sur la protection des renseignements personnels conformément à la modification de la loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Nous avons aussi adopté trois politiques en conformité avec La politique sur l'admissibilité des organismes au soutien de la Ville de Trois-Rivières, soit la politique sur la gestion financière, la politique sur la gestion des conflits d'intérêt et la politique sur la vérification des antécédents judiciaires.

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie a tenu quatorze rencontres au cours de sa cinquième année d'opération, dont trois rencontres par courriel pour l'adoption rapide de résolutions.

Au cours de ces séances du conseil d'administration 18 résolutions ont été adoptées. Elles concernent :

- *Désignation d'un compte bancaire "Construction" pour le projet Habitations Logis-vie CA-2023-04-12-01*
- *Inscription annuelle des membres CA-2023-04-26-01*
- *Assemblée annuelle 2023 CA-2023-04-26-02*
- *Adhésion à la Fédération régionale des OSBL d'habitation Mauricie-Centre-du-Québec CA-2023-05-31-01*
- *Convention entre la Ville de Trois-Rivières et Logis-vie pour une aide financière octroyée à Logis-vie provenant du Fonds de développement social CA-2023-08-17-01*
- *Signature de contrats de services professionnels avec Artefac Architecture et Pluritec ingénieurs-conseils CA_2023-09-19-01*
- *Politique de gestion financière CA-2023-10-05-01*
- *Politique sur la gestion des conflits d'intérêt CA-2023-10-05-02*
- *Politique sur la vérification des antécédents judiciaires CA-2023-10-05-03*
- *Assurances des administrateurs et dirigeants; CA-2023-11-17-01*
- *Nomination du responsable de la protection des renseignements personnels CA-2023-12-06-01*
- *Entente définitive avec Odacité CA-2024-02-01-01*
- *Tenue d'une collecte de fonds sur voie publique en regard de la politique de la Ville de Trois-Rivières CA-2024-03-22-01*
- *Dépôt d'une demande d'autorisation pour une collecte de fonds sur voie publique; CA-2022-10-05-01*
- *Inscription annuelle des membres CA-2024-03-19-01*

- *Autorisation de signature de l'entente définitive avec Odacité CA-2024-03-19-02*
- *Frais pour l'évaluation de la valeur du bâtiment de HLV CA-2024-03-19-03*
- *Énoncé public de la gouvernance des renseignements personnels CA-2024-03-19-04*

De plus un comité de travail sur l'admissibilité et la sélection des locataires a été mis en place. Dix-sept rencontres ont eu lieu entre le 1^{er} avril et le 31 mars. Un travail colossal a été réalisé pour produire tous les outils nécessaires à une administration rigoureuse et juste de ces processus.

Dates des rencontres du comité sur l'admissibilité et la sélection des locataires :

3-4-18-26 avril 2023	9 mai 2023
21 juin 2023	4 juillet 2023
25 octobre 2023	8-14-20-28 novembre 2023
15-24 janvier 2024	18-21 février 2024
14 mars 2024	

Description du membership

Habitations Logis-vie compte deux (2) catégories de membres, soit :

Membre régulier :

Un parent d'une personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle (moyenne ou légère). Il ne peut y avoir plus de deux membres réguliers pour une même personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

Membre associé :

Toute personne n'ayant aucun lien de parenté avec un membre régulier, partageant la mission et les objectifs de la corporation, ayant travaillé ou désirant travailler à la réalisation de ces objectifs et qui en fait la demande au conseil d'administration.

Les membres doivent respecter les conditions d'admission suivantes :

- Être acceptés par le conseil d'administration;
- S'engager à respecter les règlements, les objectifs et les politiques de la corporation.

Pour exercer leurs droits et privilèges, les membres admis doivent procéder à leur inscription annuelle selon les modalités établies par le conseil d'administration pour la catégorie de membre à laquelle ils appartiennent.

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie est composé de cinq membres élus pour un mandat de deux ans selon les statuts d'Habitations Logis-vie.

Guy Caron, président

Guy Caron est père d'un jeune homme ayant une trisomie 21. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences agronomiques et d'une maîtrise en administration publique. Il a œuvré comme gestionnaire dans l'administration publique québécoise pendant plus de 20 ans.

Son implication bénévole s'est manifestée au fil des ans notamment par sa participation au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme pour la Mauricie et le Centre-du-Québec entre 1995 et 2000. Il en a, en outre, assumé la présidence en 1999-2000.

Michel Dostie, vice-président

Michel Dostie est père d'un jeune adulte vivant avec une trisomie 21. Il a obtenu en 1988 un doctorat en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke. Chercheur au Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec (LTE) de 1988 à 2008 en utilisation de l'énergie, M. Dostie a été de fin 2008 à fin 2015 le gestionnaire responsable du LTE situé à Shawinigan et dont le mandat est d'innover pour améliorer la performance énergétique des clients d'Hydro-Québec.

M. Dostie a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de vice-président.). M. Dostie siège actuellement au conseil d'administration du CIUSSS-MCQ depuis 2015 où il est membre du Comité de vérification, du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité sur la responsabilité populationnelle.

Nathalie Nociti, administratrice

Nathalie Nociti est mère de deux garçons dont un qui a une trisomie 21. Elle est membre du regroupement pour la trisomie 21 et s'est impliquée dans des événements pour l'association de Parents d'Enfants Trisomiques-21 Lanaudière. Elle a travaillé en dentisterie en tant qu'assistante dentaire pendant 27 ans et est actionnaire immobilière dans une clinique dentaire.

Françoise Faille, secrétaire

Françoise Faille est mère de trois enfants dont un présentant une déficience intellectuelle. Au fil des ans elle s'est impliquée dans divers comités et organisations scolaires de l'école primaire de ses enfants : présidence du Conseil d'Établissement, amélioration et recherche de financement du Parc École, activisme pour le développement de l'intégration scolaire des enfants handicapés

et pour l'intégration en milieu de travail, par témoignages et conférences auprès de groupements de gens d'affaires.

Madame Faille est diplômée de l'UQTR en Adaptation scolaire et sociale, après avoir obtenu un DEC du CÉGEP de La Pocatière en Techniques d'Éducation spécialisée. Elle a enseigné aux niveaux élémentaire et secondaire puis a assumé pendant quatorze ans le poste de directrice générale d'un CPE.

Richard Wilson, trésorier

Aujourd'hui retraité et professeur associé au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Richard Wilson est détenteur d'une maîtrise en sciences comptables (1991) et du titre professionnel CPA depuis 1986. Il a été l'emploi de l'UQTR à titre de professeur au Département des sciences comptables pendant plus de 30 ans, dont 15 ans à titre de professeur titulaire. Il a eu le privilège d'assumer des fonctions d'administration pédagogique pendant plus de 20 ans, de siéger à la Commission des études pendant 5 ans, et de participer à de nombreux comités internes et externes à titre de directeur des programmes.

M. Wilson a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de président du comité d'audit (2001-2015).

Annexe 1 - Rapport financier annuel

HABITATIONS LOGIS-VIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2024

Habitations Logis-Vie

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits		
Subventions (note 3)	20 000 \$	72 732 \$
Dons	53 656 \$	141 489 \$
Intérêts	11 528 \$	550 \$
	<u>85 184 \$</u>	<u>214 771 \$</u>
Charges		
Administration et site web	750 \$	441 \$
Assurances	578 \$	527 \$
Frais d'audit	- \$	8 624 \$
Honoraires	3 449 \$	42 096 \$
Frais d'impression	1 449 \$	695 \$
Frais bancaires	387 \$	333 \$
	<u>6 613 \$</u>	<u>52 716 \$</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>78 571 \$</u>	<u>162 055 \$</u>

	Total 2024	Total 2023
Solde au début de l'exercice	397 079 \$	235 024 \$
Excédent des produits sur les charges	78 571 \$	162 055 \$
Solde à la fin de l'exercice	475 650 \$	397 079 \$

Habitations Logis-Vie**BILAN**
31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	476 180 \$	395 597 \$
Subvention à recevoir	<u>52 732 \$</u>	<u>52 732 \$</u>
	<u>528 912 \$</u>	<u>448 329 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Marge de crédit (Note 4)	52 732 \$	- \$
Fournisseurs	-	50 720 \$
Avances des administrateurs (Note 5)	<u>530 \$</u>	<u>530 \$</u>
	<u>53 262 \$</u>	<u>51 250 \$</u>
Actif net	<u>475 650 \$</u>	<u>397 079 \$</u>
Total	<u>528 912 \$</u>	<u>448 329 \$</u>
		
_____ Guy Caron (Président)	_____ Richard Wilson (Trésorier)	

Habitations Logis-Vie**FLUX DE TRÉSORERIE**
Exercice clos le 31 mars 2024

Activités de fonctionnement	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Excédent des produits sur les charges	78 571 \$	162 055 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au		
Subvention à recevoir	- \$	(52 732) \$
Avance des administrateurs	- \$	(55) \$
Créditeurs	(50 720) \$	50 720 \$
	<u>(50 720) \$</u>	<u>(2 067) \$</u>
	27 851 \$	159 988 \$
Activités d'investissement	-	-
Augmentation (diminution de la trésorerie)	<u>27 851 \$</u>	<u>159 988 \$</u>
Trésorerie du début	<u>395 597 \$</u>	<u>235 609 \$</u>
Trésorerie de la fin	<u>423 448 \$</u>	<u>395 597 \$</u>
Trésorerie		
Encaisse	476 180 \$	
Marge de crédit	(52 732) \$	
	<u>423 448 \$</u>	

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de permettre à des adultes vivant avec une trisomie 21 ou avec une déficience intellectuelle d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et de vivre dans un milieu de vie sécuritaire et intégré à la communauté.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de biens ou de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la société qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

La société évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

3. Subventions

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Ville de Trois-Rivières (Fonds Développement Social)	20 000 \$	- \$
Député de Trois-Rivières		10 000 \$
Député de Taillon		10 000 \$
Société d'habitation du Québec		52 732 \$
	<u>20 000 \$</u>	<u>72 732 \$</u>

La subvention de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) est associée au projet de construction de Habitations Logis-Vie. Advenant le cas où le projet ne puisse obtenir l'engagement définitif, toutes les sommes, capital et intérêts, préalablement autorisées par la SHQ, seront remboursées par cette dernière.

La marge de crédit est garantie par la Société d'Habitation du Québec (SHQ). Advenant le cas où l'on ne puisse obtenir l'engagement définitif, toutes les sommes, capital et intérêts, préalablement autorisées par la SHQ seront remboursées par cette dernière.

5. Avances des administrateurs

Avances sans intérêt. Certains administrateurs ont avancé des fonds à l'Organisme.